

Lettres inédites  
de Mangourit, résident français en Valais.

I

Aigle 16 ventôse (6 mars) 1798.

Au Citoyen Perdonnet, père,  
Comité diplomatique  
Lausanne.

Je n'ai pu répondre plus tôt à votre lettre du 4 mars. Un arrêté du Directoire du 9 ventôse ne contredit point la République dans le Pays de Vaud et annexes et la République valaisanne. Les affaires du pays (4 mandements), celles du Valais ne me permettent pas de me transporter à Lausanne. Si l'Assemblée de Lausanne ou son comité de gouvernement veulent m'envoyer quelqu'un *accrédité* relativement à l'arrêté du Directoire sus daté je répondrai de manière à lever les craintes mal fondées qu'un récit mal fait a pu inspirer. J'ignore le but du voyage de mon collègue Desportes, de Genève, à Lausanne. Vous l'aurez vu et sans doute qu'il ne vous aura rien laissé à désirer. Vous pouvez faire part de cette lettre au Comité diplomatique et inviter le Corps électoral à continuer son objet.

Salut et fraternité,

Mangourit.

## II

St-Maurice 15 ventôse, an 6.

Au Comité de police et de surveillance générale du peuple vaudois chargé des affaires diplomatiques.

Je vous remercie,, citoyens, de l'envoi que vous avez bien voulu me faire des proclamations du général en chef.

On se plaint en général des retards qu'éprouvent les lettres en passant par Vevey.

Salut et fraternité

Mangourit.

*P. S.* Il m'est revenu qu'un citoyen *Bo* (Baud) apothicaire à Vevey est propagandiste bernois et se flatte de recevoir des lettres de Berne. Y aurait-il inconvénient de visiter ses papiers et de l'engager sérieusement à se mêler de chymie ?

## III

St-Maurice 22 ventôse.

Au Comité de surveillance à Lausanne.

Je vous donne avis que des officiers bernois au régiment Simenthal placé au Château d'Oex, Rougemont, Gesné et Rossignière se sont par le Gesné portés à Sion, que sur un certificat qu'ils viennent de m'exhiber de la part de la députation du Bas-Valais qui est à Sion pour faire accepter l'acte constitutionnel valaisan, il est dit que ces officiers ont assuré aux Hauts Valaisans (qu'on voulait persuader que la chute de Berne était une fable) qu'elle était très vraie, que les officiers m'ont demandé la permission de rester quelques jours à St-Maurice pour avoir des nouvelles de leurs parents, ce que je leur ai accordé sur leur parole de se conduire en hommes d'honneur, et de là aller à Lausanne.

Voici leurs noms :

MM. Victor Oellfingen (?), capitaine ingénieur  
 Antoine Graffenried, capitaine de grenadiers  
 Jean-Louis Godard, capitaine de grenadiers  
 Rodolphe Manuel, capitaine d'artillerie

Je donne le même avis au général Pouget.

Salut et fraternité.

Mangourit.